

FEUILLE FÉDÉRALE

83^e année

Berne, le 29 avril 1931

Volume I

Paraît une fois par semaine. Prix: 20 francs par an; 10 francs pour six mois, plus la taxe postale d'abonnement ou de remboursement.

Avis: 50 centimes la ligne ou son espace; doivent être adressés franco à l'imprimerie des hoirs K.-J. Wyss, société anonyme, à Berne.

Extrait des délibérations du Conseil fédéral

(Du 21 avril 1931.)

Le Conseil fédéral a alloué les subventions suivantes:

1. au canton de Zurich, 83,120 francs au maximum pour frais de travaux d'amélioration foncière dans la commune de Truttikon, district d'Andelfingen (devis: 292,000 fr.);

2. au canton de Bâle-Campagne, 35 pour cent des frais de correction du Gassenbach et de correction partielle de la Vordere Frenke dans la commune de Hölstein (devis: 72,000 fr.; maximum: 25,000 fr.);

3. au canton des Grisons, 45 pour cent des frais de travaux de défense dans la ravine de Zizers (devis: 86,000 fr.; maximum: 38,700 fr.);

4. au canton d'Argovie, 33 $\frac{1}{3}$ pour cent des frais de correction du Dorfbach dans la commune de Teufenthal (devis: 420,000 fr.; maximum: 140,000 fr.).

M. E. Keller, conseiller d'Etat, à Aarau, est nommé membre de la délégation suisse chargée de négocier, avec le gouvernement allemand, un accord germano-suisse en vue d'éviter la double imposition.

Le Dr Louis Perret, professeur extraordinaire de chirurgie, à Lausanne, est nommé membre du comité directeur des examens fédéraux de médecine et président local pour le siège de Lausanne, en remplacement du Dr A. Roud, professeur, décédé.

M. Arnold Schwander, de Hentschikon, jusqu'ici inspecteur des écoles complémentaires professionnelles du canton de Zurich, est nommé II^e chef de section de l'office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail.

M. Robert Peyer, de Willisau, jusqu'ici commis principal, est nommé caissier-comptable de II^e classe à la poudrerie militaire à Wimmis.

(Du 23 avril 1931.)

M. Iliya Choumenkovitch, ministre de Yougoslavie, a remis, en date du 17 avril 1931, ses lettres de rappel au Conseil fédéral.

Le Conseil fédéral a accordé l'exequatur à M. Andrès N. Lwoff, nommé consul de carrière d'Argentine à Lausanne, avec juridiction sur le canton de Vaud, en remplacement de M. Franco Dato Tessitore, appelé à un autre poste.

Suivant une communication de la légation de Roumanie, le consulat roumain à Genève a été transformé en un consulat général. Le Conseil fédéral a accordé l'exequatur à M. Jacques Salmanowitz, nommé consul général honoraire de Roumanie à Genève, avec juridiction sur les cantons de Genève, Fribourg, Vaud, Valais et Neuchâtel, en remplacement de M. David Moriaud, démissionnaire.

(Du 24 avril 1931.)

Le Conseil fédéral a alloué les subventions suivantes:

1. au canton de Zurich, 25 pour cent des frais de travaux d'assainissement dans la région de remaniements parcellaires d'Alten et de Marthalen, district d'Andelfingen (devis: 72,800 fr.; maximum: 18,200 fr.);

2. au canton de Berne, 40 pour cent des frais de construction d'une digue de protection le long de la Simme près de la Lenk, entre Wallbach et Niederdorf (devis: 85,000 fr.; maximum: 34,000 fr.);

3. au canton d'Argovie, 67,250 francs au maximum pour travaux d'amélioration foncière dans la commune de Fischbach-Göslikon, district de Bremgarten (devis: 237,000 fr.);

4. au canton de Thurgovie, 30,800 francs au maximum pour travaux d'amélioration foncière dans la commune de Salen—Reutenen, district de Steckborn (devis: 112,000 fr.);

5. au canton du Tessin, 50 pour cent des frais de correction du Ticinetto (projet complémentaire) sur le territoire de la commune de Chironico (devis: 70,000 fr.; maximum: 35,000 fr.).

Le consulat de Suisse à Sydney a été transformé en un consulat général avec effet au 1^{er} mai 1931. Le titulaire actuel du poste, M. Eugen Bloch, d'Oberendingen (Argovie) est promu, à cette date, au grade de consul général. Le consulat général de Suisse à Melbourne est transformé en un consulat dès la même date; M. Hans Hedinger, de Wilchingen, secrétaire de chancellerie de 1^{re} classe au consulat de Sydney, est nommé vice-consul de carrière dans cette ville, avec effet au 1^{er} mai 1931.

Le major Arnold Hirt, de Tüscherz, jusqu'ici secrétaire de II^e classe à l'intendance du matériel de guerre, est nommé secrétaire de I^{re} classe à ladite intendance. M. Arnold Gasser, de Rüschegg, jusqu'ici commis principal, est nommé secrétaire de II^e classe à la même intendance.

M. Gottfried Jau, de Heimiswil (Berne), jusqu'ici commis principal au service du génie, est nommé secrétaire de II^e classe à l'office vétérinaire fédéral.

Publications des départements et d'autres administrations de la Confédération

Demande de constitution de gage d'une compagnie de chemin de fer.

La compagnie du chemin de fer Vevey—Chexbres sollicite l'autorisation de constituer, dans le sens des articles 9 et 27 de la loi fédérale du 25 septembre 1917 concernant la constitution de gages sur les entreprises de chemins de fer et de navigation et la liquidation forcée de ces entreprises, un gage en *premier rang* sur la ligne à voie normale de Vevey à Puidoux-Chexbres, d'une longueur de 7,825 km, ainsi que sur les voies conduisant aux ponts-tournants à Vevey et à Puidoux-Chexbres, d'une longueur de 343 mètres. Ce gage aurait pour but de garantir une hypothèque de 500,000 francs, destinée au remboursement de l'emprunt de 1904.

En tant que, dans les gares de Vevey et de Puidoux-Chexbres, la ligne emprunte la propriété des chemins de fer fédéraux, l'hypothèque ne grèvera que la superstructure, mais non l'infrastructure.

Toute opposition à cette demande de constitution de gage doit être adressée par écrit au département fédéral des chemins de fer, à Berne, jusqu'au 15 mai 1931 inclusivement.

Berne, le 24 avril 1931.

**Secrétariat du département fédéral des
chemins de fer.**

Extrait des délibérations du Conseil fédéral

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1931
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	17
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	29.04.1931
Date	
Data	
Seite	529-531
Page	
Pagina	
Ref. No	10 086 250

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.